

Je prends contact avec la PASS



Jours d'ouverture

Du lundi au vendredi



Horaires d'ouverture

Le matin (de 9h à 12h30)



Téléphone

02 48 48 43 75



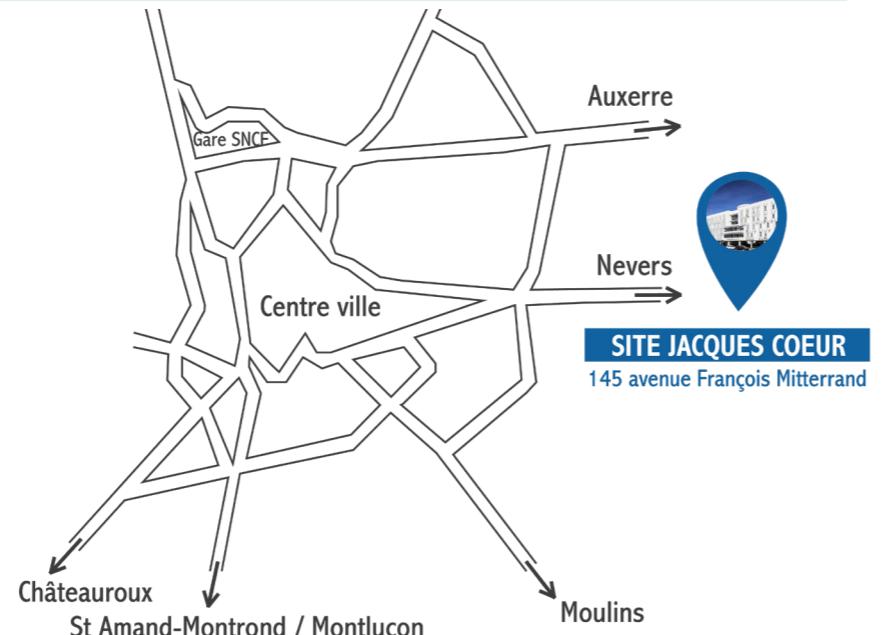
Mail

pass@ch-bourges.fr



Lieu

Etage 1
de l'hôpital



aggloBus Lignes 2 et 3 (arrêt *Hôpital*), Lignes 3 et 14 (arrêt *Gadeaux*)



Centre Hospitalier Jacques Cœur
145 avenue François Mitterrand
18 000 Bourges

Centre Hospitalier Jacques Cœur - Direction de la communication - Visuels : Avicon, Dimitry Miroliubov, DinosoftLabs, Flaticon, Freepix, Good Ware, Gregor Cresnar, Indra Maulana Yusuf, Jofala, Kjartan, Kornkun, Nur Syifa, PikaSuperstar, Mudasir Designs, Muhammad Usman, Sjens, Smashicons, Stockio - Juin 2025 © Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

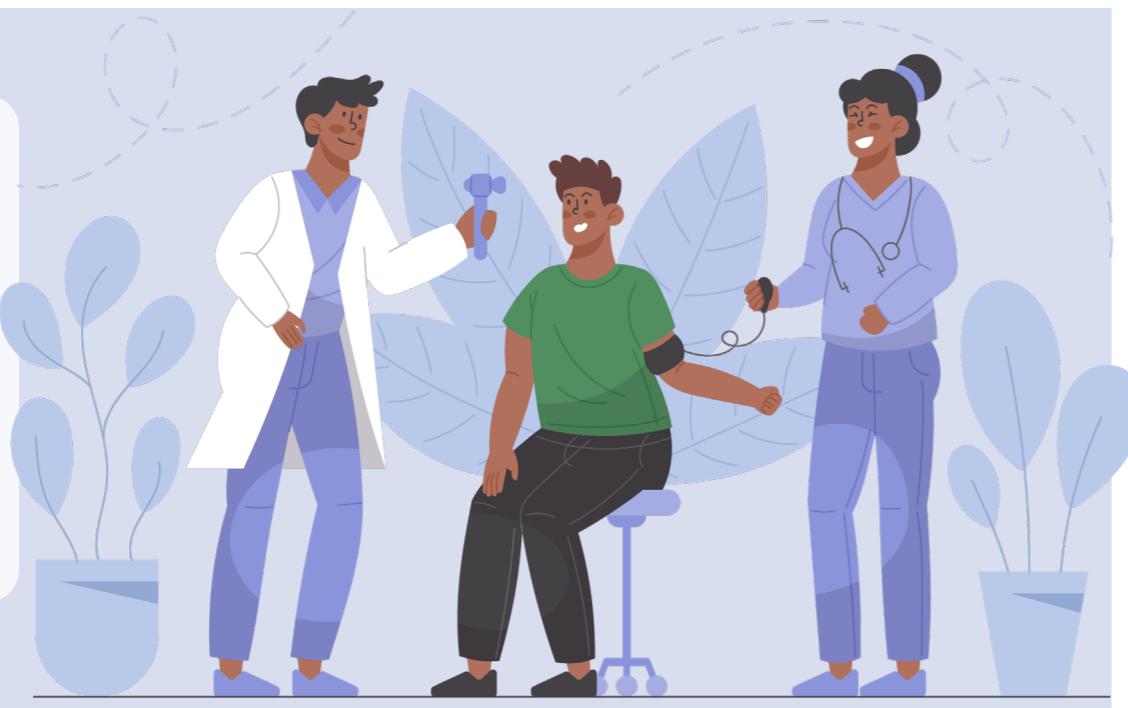


Un accès aux soins facilité pour tous !



PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé



Objectifs

 La PASS est un dispositif qui permet à tous d'accéder aux soins

 La PASS facilite la relation avec les professionnels de santé



Je peux bénéficier de la PASS si :

 J'ai besoin de soins de base pour ma santé

 Je n'ai pas de protection sociale (ou pas encore)

 Je n'ai pas ou peu d'argent

 En cas d'urgence médicale, je contacte le 15 !

Les étapes de prise en charge

 Etape 1 :
J'appelle la PASS au 02 48 48 43 75

 Etape 2 :
Je prends rendez-vous avec un professionnel de la PASS

 Etape 3 :
Je rencontre l'assistante sociale pour parler de ma situation

